

# Registre Public d'Accessibilité

*BORDEAUX PAUL DOUMER*



## Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Le document donne des informations sur l'accessibilité d'un établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.

## Sommaire

### **1/ MODALITE D'ACCES**

- LES INFORMATIONS POUR FACILITER L'ACCESSIBILITE DE L'AGENCE

### **2/ NOUS CONTACTER**

- COORDONNEES
- RESPONSABLE D'ACCESSIBILITE
- CONSULTATION DU REGISTRE D'ACCESSIBILITE

### **3/ LES INFORMATIONS**

- FORMATION DU PERSONNEL D'ACCUEIL AUX DIFFERENTES SITUATIONS DE HANDICAP
- COMPOSITION DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES
- MATERIEL ADAPTE

## 1/ Modalité d'accès

- *Les informations pour faciliter l'accessibilité de l'agence*

	<p><b>Accès à l'agence en transport en commun : arrêt de Tramway Paul Doumer Ligne C, E et arrêt de Bus Paul Doumer lignes 5, 15</b></p>
	<p><b>Il n'y a pas de place de parking à proximité de l'agence</b></p>
	<p><b>Il n'y a pas d'observation à signaler pour les modalités d'accès à l'intérieur de l'agence</b></p>
	<p><b>Vous êtes sourd ou malentendant, communiquez avec le Crédit Agricole d'Aquitaine en cliquant sur le lien :</b></p> <p><a href="https://ca-aquitaine.elioz.fr/3.3/?hash=4b0b18998d87dce1f45f4fb0f592c3b7">https://ca-aquitaine.elioz.fr/3.3/?hash=4b0b18998d87dce1f45f4fb0f592c3b7</a></p>

## 2/ Nous contacter

- *Coordonnées*

Nom de l'établissement :	<b>BORDEAUX PAUL DOUMER</b>
Adresse :	<b>18 place Paul Doumer - 33000 BORDEAUX</b>
Gestionnaire :	<b>Crédit Agricole Aquitaine</b>

- *Responsable d'Accessibilité*

Nom du contact :	<b>CHATENET Mariane</b>
Mail :	<b>agencebordeauxpauldoumer@ca-aquitaine.fr</b>
Téléphone :	<b>05.57.35.44.00</b>

- *Consultation du Registre d'Accessibilité*

*A l'agence en compagnie du responsable d'accessibilité*

## 3/ Les informations

- *Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap*

Le personnel est sensibilisé. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap :

**Oui**

Le personnel est formé. C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap :

**Non**

Le personnel sera formé :

**Oui**

- *Composition des documents réglementaires*

Attestation de conformité PMR du bureau de contrôle :

**Oui**

Rapport de visites des équipements techniques :

**Oui**

- *Matériel adapté*

Le matériel est entretenu et réparé :

**Oui**

Le personnel connaît le matériel :

**Oui**